

Le GFEN 37 vous invite à

Conférence – débat avec



Bernard REY

Bernard REY est professeur à l'Université de Bruxelles.

Après avoir longtemps enseigné dans le secondaire, il a centré ses travaux sur la polyvalence des enseignants de l'école élémentaire et sur les compétences en éducation et formation. Il participe à de nombreuses formations d'enseignants et de formateurs du primaire et du secondaire dans l'espace francophone (France, Belgique, Canada, Algérie...)

Mercredi 16 mars 2016

15h-17h

Ecole Saint Exupéry, 5 rue Saint Exupéry,
37100 Tours

Enseigner aujourd'hui à l'aune des compétences

Quelles conséquences pédagogiques et didactiques d'une "approche par compétences" sur les pratiques enseignantes ?

Bernard REY est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, dont :

- *Les compétences transversales en question*, éd.ESF, 1996.
- *Les relations dans la classe*, éd. ESF, 1999.
- « *La notion de compétence dans les référentiels scolaires* », Actes du Congrès de l'AECSE, Lille,2001.
- *Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation*, avec Vincent Carette, Anne Defrance et Sabine Kahn, éd. De Boeck, 2003.
- *Faire la classe à l'école élémentaire*, éd. ESF, 2008.
- *Discipline en classe et autorité de l'enseignant : éléments de réflexion et d'action*, éd. De Boeck, 2009.
- *Savoir enseigner dans le secondaire*, éd.De Boeck 2010
- *La notion de compétence en éducation et formation, Enjeux et problèmes*, éd. de Boeck 2014

Vous souhaitez assister à cette conférence ?

Merci de vous inscrire par retour de mail à : jbonnard37@numericable.fr

Plan d'accès à l'école Saint Exupéry (Tours Nord) :



Parking à proximité
Arrêt tram : « Christ-Roi »

Fichet d'inscription

Nom :

Prénom :

Etablissement : Discipline et/ou niveau de classe :

Adresse mail :

Souhaite (1):

- assister à la conférence de Bernard REY le 16 mars
- avoir une attestation de présence à cette conférence
- recevoir les informations du GFEN37

Une participation de 2 euros sera demandée sur place pour participation aux frais (location de la salle et frais de déplacement du conférencier)

(1) barrer les mentions inutiles